

DIVALEE
Société par actions simplifiée
au capital de 363.328 euros
Siège social : 1 Rue Lucien Perriaux
21200 BEAUNE
RCS DIJON 850 275 876

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 JUIN 2025

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,

- **Monsieur Didier FAUGERES**
Propriétaire de 11 940 actions
- **Madame Valérie FAUGERES**
Propriétaire de 10 767 actions
- **La société ITM ENTREPRISES**
Société par actions simplifiée au capital de 1.024.016 €
Ayant son siège social sis 24 Rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS
Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 722 064 102
Représentée par Monsieur Didier FAUGERES
Propriétaire de 1 action

Total égal au nombre d'actions composant le capital social 22 708 actions

Agissant en qualité de seuls associés de la société DIVALEE, société par actions simplifiée au capital de 363.328 euros, dont le siège social est sis 1 Rue Lucien Perraux – 21700 NUIITS SAINT GEORGES,

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour proposé :

- **Transfert du siège social de la Société,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les Associés, décident à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivante :

7 Rue de la Combotte
21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE

En conséquence, les Associés modifient l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé 7 Rue de la Combote à SAINTE MARIE LA BLANCHE (21200).

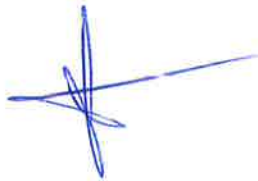
Il peut être transféré en tout autre endroit situé en France sur décision extraordinaire des associés. »

DEUXIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Monsieur Didier FAUGERES



La SAS ITM ENTREPRISES



Madame Valérie FAUGERES

